

LES DROITS DE L'HOMME, ICI et LA-BAS. ET ALORS ?

Intervention de Guy PARIS 1er Adjoint du Maire d'Auxerre

Introduction : remerciements de me donner l'occasion de rencontrer les membres de votre association.

Compléter **ma présentation personnelle**, mes engagements « humanistes », donner un éclairage sur **L'ELU** face au questionnement posé.

A côté de **Anne-Cécile Antoni**, d'une telle compétence dans le domaine, je ne puis que faire preuve d'humilité.

Les DROITS de l'HOMME ICI ? En PROXIMITE, à AUXERRE.

Pour un élu la première préoccupation doit être de **rendre possible le Droit à une vie sociale pour tous**. Derrière ce terme je pense d'abord au droit de naître dans de bonnes conditions, le droit de pouvoir manger convenablement, le droit de pouvoir se faire soigner, le droit de pouvoir être logé correctement, le droit d'accéder à l'éducation, aux connaissances, à la culture intellectuelle et physique, le droit de circuler librement, le droit de travailler, le droit de se reposer, le droit de communiquer et la liste pourrait ainsi se prolonger par tous ses droits auxquels on ne pense pas lorsqu'on en dispose et qui font souffrir lorsqu'ils deviennent inaccessibles.

Trop souvent et cela a le don de m'exaspérer, ceux qui disposent de tous ces droits, disent des « autres », « ils connaissent bien leurs droits mais moins leurs devoirs ! », pire encore « ça suffit l'assistanat, faisons la chasse aux tricheurs des aides sociales » comme si celui qui n'a pas grand chose ou en situation de handicap était le responsable de la Dette publique !

Bien sûr qu'il est toujours possible de dénicher et de citer à l'envie quelques profiteurs des dispositifs de solidarité. Mais ils représentent une infime partie des citoyens qui vivent dans la précarité. C'est une duperie politique que de mettre sans cesse ce type d'argument en avant.

Pour rester dans le registre politique (et non politicien), cela me renvoie aux expériences vécues que ce soit dans l'exercice de mes mandats électifs que ce soit lors des campagnes électorales, temps

forts où l'on va davantage voir les gens. Des situations de **désespoirs** sont nombreuses, parce que **l'un et souvent plusieurs des droits ne sont pas acquis** : lors de permanence d'élus, de RDV, de commissions d'aides alimentaires aux familles, ou lors de « porte à porte » ... je ne suis pas étonné qu'une partie de la population ne se rende pas aux urnes lors d'élections ! Et je ne pense pas que forcer de quelques façons que ce soit des personnes à aller voter soit utile ! Il faut d'abord disposer de ses droits fondamentaux pour participer à la citoyenneté.

Nous avons probablement tous en tête ce schéma du psychologue **Maslow**, ce triangle de la MOTIVATION, qui part à la base des BESOINS PHYSIOLOGIQUES qui seulement une fois satisfaits ouvre vers des BESOINS de SECURITE, puis des BESOINS d'APPARTENANCE, d'AMOUR, puis d'ESTIME de CONFIANCE en SOI pour atteindre l'ACCOMPLISSEMENT.

Comment intéresser, motiver quelqu'un pour des élections tant que les besoins, les droits fondamentaux ne sont pas satisfaits ? Mission impossible. **Ventre affamé n'a pas d'oreille !**

Ou alors, la simplicité du discours, le populisme, le rêve, la manipulation, le mensonge, peuvent avoir prise sur des personnes « en manque de Droits » et c'est alors la porte ouverte au pire. Les discours de plus en plus critiques et disqualifiant du « personnel politique », et aussi les comportements fâcheux de certains élus trop souvent amplifiés par des médias avides de scandales, tout cela, tout cet amalgame, entraîne vers des voies dangereuses.

La mission d'un ELU dans la cité est de favoriser les conditions d'accès pour tous aux droits fondamentaux.

36% de **logements** dits SOCIAUX à Auxerre, certains crient que c'est trop, alors que les règles d'accès pourraient permettre aux 2/3 des habitants d'y avoir droit ! Et malgré cela les loyers et charges peuvent s'avérer un frein pour certains qui se retrouvent alors dans des conditions d'hébergement insalubre. La rénovation urbaine, l'aide aux **économies d'énergie** sont des mesures politiques pour aider à l'atteinte du droit au logement. **L'emploi ?** Le nerf de la guerre pour accéder aux autres droits. Pas toujours simple pour les élus de rendre attractif un territoire afin que des entreprises aient l'envie de s'installer et de se développer. Je pourrais évoquer **l'accès aux soins**, il faut faire preuve d'imagination de courage pour créer des conditions attractives pour les médecins et je n'évoque pas les questions d'équilibres financiers dans tous ces

domaines tant sur le plan local que national voire international.

ICI en FRANCE !

Forcément on pense immédiatement aux **événements du 11 janvier** et jours suivants. Quand le fanatisme et la barbarie viennent dans notre pays s'attaquer à nos droits fondamentaux en particulier celui de la **liberté d'expression**. Nous avons été nombreux à nous féliciter collectivement de la réaction forte, transgénérationnelle, hors des clivages politiques comme en « état de guerre, d'entrer en résistance ». Et cependant après l'émotion, la médiatisation, ne sommes nous pas passé trop vite à autre chose et l'individualisme, l'égoïsme, n le chacun pour soi à vite repris le dessus. Comment se fait-il qu'après un tel sursaut, il faille monter un **plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme, l'islamophobie, l'homophobie qui ne cessent d'augmenter dans notre pays** et s'amplifient par les réseaux sociaux mal contrôlés.

A force de stigmatiser, d'opposer un citoyen à un autre, de banaliser les thèses populistes, de désigner l'étranger, le migrant comme le responsable de tous nos maux, c'est le repli sur soi qui se met en place, c'est la fin des solidarités et de l'entraide entre des personnes différentes qui n'ont pas les mêmes croyances, la même couleur de peau, les mêmes conditions de vie, les mêmes capacités intellectuelles ou physiques alors que ces **diversités sont nos richesses et nos complémentarités**.

Alors en qualité d'élu aux côtés des citoyens qui croient en l'homme comme vous ici réunis nous devons sans cesse **créer les conditions du Bien Vivre Ensemble** et combattre les propos et attitudes qui tirent dans l'autre sens. Nos **Conseils de Quartier** sont parmi les outils de démocratie de proximité et s'ils traitent souvent de sujets superflus par rapport à ceux que nous évoquons ce jour, ils sont aussi là pour **faciliter le lien**, et les **solidarités**. Maisons de Quartiers, Centres de Loisirs, Centres sociaux, l'école bien sûr autant de lieux et dispositifs qui facilitent le Lien, font tomber les tabous.

ICI c'est aussi l'Europe !

Il y a bien sûr la **Charte des Droits fondamentaux** qui est devenue juridiquement contraignante pour les Etats, mais combien

d'incohérences subsistent. Ce matin dans le journal au sujet de **l'immigration** entre les deux rives de la méditerranée, il est question de ces **conditions inhumaines de déplacement** de ces populations qui fuient leur pays et l'éditorialiste écrit *« de l'europe, de laquelle on attendrait une vraie solidarité, est d'une passivité coupable. Plus zélée à menacer les pays au nom de la règle des 3% de déficit plutôt qu'à aider les Etats qui sont en première ligne de la lutte contre le terrorisme, comme la France, ou pour l'accueil des migrants désespérés, comme l'Italie. »*

Et là bas !

Comment ne pas évoquer le Massacre de Garissa au Kenya et l'inquiétante indifférence quasi générale !

Et au Niger où l'organisation Amnesty international a estimé que plus de 2 000 femmes et fillettes ont été enlevées par Boko Haram depuis le début de l'année 2014, dans un nouveau rapport.

On est en effet mal à l'aise de constater que l'émotion, la mobilisation ne soient pas du tout de la même nature selon que les horreurs se trouvent ICI ou Là-bas !

Alors que faisons nous, élu d'ici à Auxerre ?

L'inauguration de l'**esplanade des Droits de l'homme** à Auxerre a eu lieu le **09 décembre 2005**, une plaque a été apposé sur la façade de la gare SNCF qui rappelle au passant **l'article 1 de la déclaration universel des droits de l'homme de 1948**.

Faut-il le reciter ?

Article premier

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

En mai 2006 il y a été décidé d'y organiser chaque année la **cérémonie de l'abolition de l'esclavage**.

Chaque 10 décembre une cérémonie à lieu sur cette esplanade afin de **rappeler l'importance des droit de l'homme à travers le monde** en association avec l'ensemble des association des droits de l'homme (LDH, AMNESTY INTERNATIONAL,ACAT, etc

Depuis 2001, dans le cadre des droits de l'homme, la ville d'Auxerre a fait **citoyen d'honneur** plusieurs personnalités qui ont subi une perte de leur liberté à un moment de leur vie comme Florence AUBENAS, Ingrid BETENCOURT soit une dizaine de personnes.

La politique conduite par Guy Ferez depuis 2001 sur ces questions est d'**être à l'écoute des associations** qui militent comme vous le faites pour défendre les Droits de l'Homme dans le Monde et de **faciliter l'organisation des initiatives et manifestations.**

Et dans le cadre de la nouvelle politique de la Ville, nous avons commencé la mise en place d'une démarche de détection, de veille de conseil sur les **discriminations** avec la formation prochaine de Référents sur de nombreux points d'accueil.

Voilà quelques exemples pour illustrer l'implication des élus par rapport au sujet abordé ce jour.

Il me faut conclure et je vais terminer par deux citations de **René CASSIN** DIPLOMATE ET HOMME POLITIQUE 1887 1976

La méconnaissance et le mépris des droits de l'Homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité...

Il n'y aura pas de paix sur cette planète tant que les droits de l'homme seront violés en quelque partie du monde que ce soit.